

R A P P O R T D E M I S S I O N A G R A N D M B A O

(6 M A R S 1 9 8 5)

E N T R E T I E N A V E C M r . Y O U S S O U K A N E ,

6 7 A N S , P R E S I D E N T

D E L A C O O P E R A T I V E D E P E C H E

par

J. P. CHAUVÉAU et M. DIOP

RAPPORT INTERNE

N° 90

RAPPORT DE MISSION A GRAND-MBAO (06.03.85)
 (ENTRETIEN AVEC M. YOUSSEUJ KANE, 67 ANS
 PRESIDENT DE LA COOPERATIVE DE PECHE)

par

J.P CHAUVEAU (1) et Madiabel DIOP (2)

L'objectif de l'entretien était de déterminer les principales transformations des activités agricoles (Grand-Mbao, comme la plupart des villages du littoral du Cap-Vert et de la petite côte, est un village de pêcheurs agriculteurs) et de les rapporter à l'évolution de la pêche dans cette région.

L'entretien s'est terminé par des considérations sur certains problèmes actuels de la motorisation et de la modernisation de la pêche artisanale, ainsi que sur l'organisation coopérative. (3)

Traits généraux de l'activité agricole :

Aussi loin que puissent remonter les informations de M. KANE, les habitants de Mbao se sont toujours livrés conjointement aux activités de l'agriculture et de la pêche.

Les activités agricoles concernaient et concernent toujours :

- le maraîchage
- l'agriculture "de l'hivernage".

(1) Sociologue

(2) Technicien de Socio-économie

(3) Sauf indication contraire, les informations ou les propos contenus dans le texte ressortent de l'entretien. Les notes apportent des éléments complémentaires.

La première comportait surtout le chou, le concombre, l'oignon, le melon (xaal). La culture du chou a beaucoup décliné avec la sécheresse - étant donné qu'il est cultivé en dehors de la saison des pluies, durant laquelle il ne viendrait pas bien, même avec les "nouvelles semences". Seuls quelques cultivateurs en produisent encore (1).

L'agriculture sous pluie comportait, au temps de la génération de son père, la culture du petit mil (suana, suunë), de l'arachide (gèrte), du maïs (mbox) et du manioc (pābi). Le manioc a disparu des champs avec l'accentuation de la sécheresse après la seconde guerre mondiale (les années 1947-1948-1949 ayant connu des hivernages à 4 ou 5 pluies, contre 5 à 7 normalement).

Si la variété de petit mil utilisée n'a pas changé (le gros mil basi n'est pas apprécié) l'ancienne variété d'arachide gèrte law a été remplacée par la variété gèrte fure qui mûrit plus vite (92 jours contre plus de 3 mois) et a des exigences écologiques moindres (donc s'adapte mieux au raccourcissement de la saison des pluies et à la moindre importance de la pluviosité).

L'arachide de bouche (gèrte bus) a été cultivée mais a été abandonnée à cause de ses exigences en eau, de la longueur de son cycle végétatif : 110 jours, et de son effet sur l'érosion du sol : comme elle arrive à maturité après la fin de l'hivernage, la repousse après récolte d'herbes adventices qui limitent l'érosion éolienne ne peut se faire.

Le maïs est planté dans les jardins maraîchers de juillet à octobre, avec les pluies durant lesquelles les cultures maraîchères sont de moindre rapport.

Mil et arachide sont cultivés en rotation chaque année. Seul le cultivateur qui possède suffisamment de surface cultivable peut laisser une parcelle en jachère. L'engrais chimique est réservé à l'arachide ; sur le mil il provoque la croissance d'herbes adventices et augmenterait le travail de sarclage. Auparavant la reconstitution de la fertilité du sol était facilitée par l'existence d'un cheptel bovin parqué en alternance sur les champs de culture. Avec les épizooties (tiar), la sécheresse en 1960-1962 et surtout depuis 1972 ce cheptel a disparu, à quelques exceptions près.

La disparition du cheptel et l'effet de la sécheresse ont déterminé une forte baisse de la production agricole. Malgré l'utilisation d'engrais, l'arachide a sensiblement décliné. La production de mil a encore plus souffert.

(1) Mais peut-être existe-t-il aussi une autre raison à ce déclin : produit d'usage courant, il est peut-être moins rémunérateur que le concombre et le melon, produits plus exceptionnels vendus plus cher dans l'agglomération dakaraise.

M. KANE envisage d'ailleurs comme probable un abandon de cette culture dans une période proche avec les dégâts causés par les insectes (attirés selon lui par l'éclairage du village et attaquant les pousses durant la nuit).

Le riz a été cultivé durant une courte période. De 1946 à 1948, le gouvernement colonial avait suscité cette culture, à partir de semences amenées de Casamance (variété bafëta). Il s'agirait d'un riz pluvial cultivé durant l'hivernage, avec repiquage. Sa culture était facile, plus facile que celle du mil car elle ne nécessitait pas de gros travaux d'entretien (aucun ou un seul sarclage contre 3 ou 4 pour le mil ; le repiquage nécessitait seulement quelques jours : 3 dans son cas).

La production était jugée satisfaisante : lui-même récoltait une dizaine de sacs, un de ses parents en faisait jusqu'à 20. Mais la culture en a été abandonnée en 1951-1953, lors d'une période de sécheresse (1).

Le calendrier agricole se présente ainsi :

- semailles du mil avant l'hivernage ;
- semailles de l'arachide à la première pluie
(durée inférieure à 3 jours) ;
- sarclage du champ d'arachide ;
- repos d'une dizaine de jours ;
- sarclage du champ de mil ;
- période de repos ;
- (semis de riz lorsqu'il était cultivé) ;
- (sarclage du riz puis repiquage) ;
- etc...

Le maïs est le premier récolté, puis le mil et enfin l'arachide.

Les femmes sont chargées des opérations de semaille pour les trois cultures ; le reste des façons cultivables est essentiellement à la charge des hommes. Le maraîchage exigeant plus de "force", est une activité exclusivement masculine. Les cultivateurs n'utilisent pas de manoeuvres saisonniers (surgu ou surgë). L'activité agricole repose uniquement sur la force de travail de la concession. Ce qui expliquerait, selon M. KANE, qu'avec les activités de pêche la main-d'oeuvre familiale est entièrement mobilisée et n'a

(1) La culture du riz aurait donc démarré avant une période caractérisée par ailleurs par une sécheresse relative (1946) mais aurait pu perdurer un certain temps durant celle-ci (47-49) (!).

pas encouragé le progrès de la scolarisation ("Nous n'avons pas beaucoup d'intellectuels").

Le mil était et reste consacré à l'alimentation familiale. Il était stocké dans des greniers (sakh) en paille hors du village. Les risques d'incendie ont fait adopter ensuite des greniers en dur. La diminution de la production les a fait abandonner à leur tour : la récolte est maintenant stockée dans une pièce de l'habitation. De toutes façons la récolte annuelle est aujourd'hui très insuffisante pour couvrir la consommation de mil familiale alors que les réserves représentaient largement, du temps de sa jeunesse, les besoins d'une année. La récolte stockée pouvait alors atteindre une mesure de sakh um juron (soit un tas de 2 mètres de haut sur un cercle de base de 5 pieds de rayon) qui représentait le volume des greniers les plus grands.

L'arachide et les produits maraîchers sont eux vendus à l'extérieur. Pour l'arachide la disparition de la coopérative en 1972 (voir plus loin) oblige à vendre soi-même la production. La solution la plus avantageuse, en regard au faible volume récolté, est la vente à des femmes bana-bana qui la revendent au détail ensuite. Les produits maraîchers sont vendus à des bana-bana à Dakar ou sur place. La seconde formule a la préférence de M. KANE car elle évite les coûts de transport, la dissimulation d'une partie de la vente par la femme de la concession qui est chargée de l'effectuer à Dakar, enfin le bana-bana peut effectuer lui-même la récolte du produit. Dans ce dernier cas, la vente est effectuée à un prix forfaitaire avant récolte et exige une bonne connaissance du nombre de pieds plantés (cas de l'oignon en particulier).

La consommation alimentaire a connu une forte évolution. Du temps du père de M. KANE, le riz n'était utilisé que pour la confection de repas de cérémonie (1). Avant la seconde guerre mondiale le riz n'intervenait que partiellement à côté des plats à base de mil ou du sâgle (ou lakh) à base de lait, de sucre et de mil (ce dernier plat est devenu très cher à cause de l'utilisation du sucre et avec la disparition du cheptel domestique). C'est véritablement après la seconde guerre mondiale que le riz est devenu prépondérant, au point qu'aujourd'hui le mil au repas du soir apparaît comme une habitude des "vieux". Mais la place du riz a été déterminée fondamentalement par son bas prix relatif (c'est

(1) Cela ne signifie pas forcément que le riz était un aliment valorisé par rapport au mil. Son usage dans la confection d'une grande quantité de nourriture a pu être déterminé par le fait qu'il était plus accessible que le mil sur le marché (alimenté déjà par les importateurs de riz d'Indochine).

la dépense qui a joué pour le riz") : un autre changement du régime alimentaire est attribué par M. KANE à la disparition du palmier à huile.

La pêche et la combinaison des activités agricoles et halieutiques

Selon M. KANE, la pêche est une activité qui a toujours été pratiquée par les cultivateurs de Mbao. Mais elle était et reste rythmée par le calendrier agricole, contrairement à d'autres villages lébou comme Yoff qui se sont désengagés partiellement de l'agriculture. Même si la production agricole a beaucoup décliné, la situation de Mbao et des villages qui sont demeurés engagés dans l'agriculture est préférable car elle assure un minimum de sécurité alimentaire.

La pêche a connu des transformations importantes. Du temps de son père et de son enfance l'activité principale de pêche reposait sur la senne de place (mbal law) et se situait surtout durant les mois d'avril-mai-juin. Il s'agissait d'une pêche collective : chacune des deux mosquées du village possédait un filet et la production était distribuée pour la consommation de tous. Les femmes en transformaient une partie en ketiakh (braisé-séché) qui pouvait être conservé sur une longue période pour la consommation familiale (jusqu'à 6 mois, grâce à l'emploi de la feuille de mbana).

La commercialisation du produit de la pêche est apparue dans les années 1930. Les chameliers maures venaient alors échanger du petit mil et du sel contre le ketiakh qu'ils distribuaient vers l'intérieur. Il n'existait pas de saline à Mbao, qui dépendait pour ce produit des marigots de Mbêbêse et de Xao exploités dans les Niayes par les habitants de Keur Massar. En outre les échanges avec les Maures se faisaient surtout en juin et juillet, période de soudure pour le mil. C'est la même variété de petit mil (suuné) qui était cultivé sur place et acquis auprès des Maures. (1)

(1) Le fait que M. KANE situe dans les années 1930 le début de la commercialisation des produits de la pêche n'exclut pas l'existence d'échanges sur ces mêmes produits antérieurement à cette période (notamment avec les villages non côtiers). Les années 1930 semblent être marquées plutôt par l'apparition et/ou le développement du débouché constitué par les traitants-transporteurs dont les activités sont liées au développement de l'économie arachidière. La période principale de ces échanges (juin-juillet) fait penser que ces mêmes Maures devaient ensuite échanger le kétiakh contre l'arachide des villages de l'intérieur.

C'est aussi durant les années 1930, plus précisément à partir de 1936, qu'apparaît un perfectionnement technique de la senne de plage : l'utilisation d'un bâton servant à relever la ralingue supérieure du filet. De cette façon une espèce de poisson jusqu'alors non capturée se trouve faire l'objet d'une pêche systématique. Il s'agit du "mulet" (*Mugil* sp. ; giis en wolof-lebu) qui a la particularité de sauter le filet lorsqu'il se trouve encerclé.

À la question de savoir si la pêche était plus abondante à l'époque de sa jeunesse ou aujourd'hui, M. KANE répond qu'avant la pêche était abondante avec des filets beaucoup plus courts (300 mètres contre 800 et 900 mètres actuellement et jusqu'à 1000 m à Hann) et sans que soit utilisée la technique du "bâton". On peut penser que l'allongement du filet et l'introduction du "bâton" répondent à la fois à une plus forte sollicitation des échanges et à une moindre production par effort de pêche sans que l'on puisse clairement privilégier l'un ou l'autre de ces éléments.

Actuellement les activités de pêche se décomposent en deux grandes périodes :

- de juin à janvier elle se fait sur place ; durant les travaux agricoles de l'hivernage elle est pratiquée dans les moments creux du calendrier agricole ; ou le matin s'il apparaît qu'il y a beaucoup de poisson.
- de janvier à juin, l'activité principale est celle des filets dormants en campagne à Mbour, avec en complément la pêche nocturne à la seiche.

Par rapport au tableau de la pêche des années 1930, on peut constater que la campagne de Mbour couvre la période non agricole et inclut la période d'avril mai-juin durant laquelle se pratiquait autre-fois intensivement la pêche à la senne de plage.

Propos sur l'organisation coopérative, l'intervention de développement sur la pêche et l'évolution probable de l'économie villageoise

À partir de questions sur l'organisation coopérative, une discussion informelle s'est engagée à propos de récentes interventions des services techniques sur la motorisation.

Il n'y eut jamais d'organisation coopérative avant 1960, (1) date à laquelle fut créée une "coopérative mixte" villageoise regroupant les activités de pêche, de maraîchage et de culture. Le nom du ministre Joseph MBAYE est resté attaché à cette organisation.

(1) Mais des coopératives agricoles ou de pêcheurs ont existé ailleurs avant l'indépendance, dans des contextes et selon des modalités variées.

En 1972 le système fut entièrement réformé pour faire face aux difficultés de remboursement des dettes contractées par la coopérative et aux problèmes de l'encadrement par les agents de l'Etat. La principale difficulté évoquée par M. KANE (déjà président de la coopérative à cette époque) concernait la fusion en une seule organisation de trois activités différentes, surtout celle de la pêche et de l'agriculture arachidière. Le fonctionnement de l'ensemble était systématiquement hypothéqué par les difficultés du secteur arachidier.

Selon M. KANE, l'essentiel du non-remboursement des crédits par les coopératives (4 milliards) provenait de celui-ci, mais les coopérateurs de chacun de ces secteurs se renvoyaient la balle (finalement 2 milliards d'endettement furent imputés au secteur arachidier) (1).

Actuellement il n'existe plus de coopérative agricole, le tonnage produit ne justifiant plus une telle organisation (la seule coopérative arachidière qui fonctionne encore est à Keur-Massar). L'administration suscite néanmoins à nouveau un projet de coopérative villageoise regroupant toutes les activités.

M. KANE pense le projet non viable et suppose qu'il ne sera pas retenu. La même raison que celle qui a conduit à l'échec antérieur de la "coopérative mixte" explique que ce projet est inapplicable. Elle est formulée en termes de répartition des risques : la fragilité de la production arachidière condamne les cultivateurs à un perpétuel endettement auprès des organismes de distribution en matériel et engrais alors que la pêche peut permettre une gestion saine de l'approvisionnement en moteurs et matériel.

La fusion des activités dans une même coopérative impliquant la solidarité dans les charges, un déséquilibre de l'ensemble se répercuterait inmanquablement sur tous les secteurs, notamment celui de la pêche. Les moyens d'équipement de celle-ci par l'intermédiaire de la coopérative ne pourraient plus être assurés. A l'argument que, puisque ce sont en général les mêmes personnes qui sont à la fois cultivateurs et pêcheurs, le bon fonctionnement de la pêche pourrait permettre d'éponger les dettes pour l'agriculture, M. KANE objecte donc que le mauvais fonctionnement de l'agriculture risque plutôt d'obérer celui de la pêche.

Cette objection de bon sens renforce probablement une autre raison plus tactique mais non avancée en tant que telle par M. KANE. L'expérience coopérative sénégalaise a montré qu'au delà d'un seuil d'endettement socialement et

(1) Les montants avancés sont relatifs apparemment à l'ensemble des coopératives.

politiquement acceptable, l'Etat épongeait l'endettement des paysans. Il est donc également de bon sens d'isoler le secteur où l'endettement est quasi-inéluçtable - ou jugé tel par les intéressés - sans avoir à le prendre en charge sur des secteurs moins exposés. Il y a là une contradiction évidente entre l'intérêt de l'Etat fondé à attendre une péréquation des risques sur les différentes activités rurales, et celui des paysans (cultivateurs - pêcheurs en l'occurrence) enclins à fragmenter les responsabilités de remboursement.

Le raisonnement de M. KANE, indubitablement logique, va plus loin encore. En prospective, il apparaît que le secteur arachidier est à terme, sinon condamné, du moins destiné à jouer les seconds rôles au profit de la pêche : depuis bientôt 20 ans la production s'effondre (que M. KANE attribue ce déclin à la volonté de Dieu n'enlève rien à l'argument). Il est donc de mauvaise politique de subventionner l'arachide par la pêche au risque de freiner l'expansion de cette dernière (selon M. KANE "le gouvernement veut faire comme si c'était avant", c'est-à-dire au temps de l'expansion arachidière).

Les propos de M. KANE, non dénués de hauteur de vue, permettent de reconstituer les grandes séquences des transformations de longue durée. Du temps de son père, le processus d'accumulation dans la société villageoise reposait sur le cheptel bovin, source et manifestation de richesse (A ce propos M. KANE répond affirmativement à la question de savoir si le mode de fonctionnement de la société lebu était semblable à celui de la société serer : d'ailleurs à son avis les lebu seraient en quelque sorte une partie de la population d'origine serer qui aurait "évolué" par rapport au noyau d'origine purement serer. Ce serait des "Serer du littoral" intégrant des Serer None et de Juala - Palmarin - et même des Toucouleur - ceux-ci entretenant traditionnellement des relations collectives à plaisanterie avec les Serer avec qui ils auraient cohabité à l'époque proto-historique dans le Futa-Toro) (1).

Mais le processus d'accumulation en bovins a périé sous l'effet d'épizootie et surtout de l'assèchement climatique qui a empêché la reconstitution du troupeau, notamment à partir de la sécheresse de 1972 (appelée l'année de serigne Bassirou - att u seriñ Basiru - du nom d'un important marabout mouride décédé cette année-là). Les transformations écologiques sont fortement ressenties : disparition de certaines espèces cultivées ou exploitées, assèchement de marigots jusqu'alors permanents...

L'économie arachidière s'est articulée sur ce type d'accumulation économique fondée sur la complémentarité mil-élevage-pêche à dominante d'auto-

(1) Pour être le patronyme Palmar de M. KANE explique-t-il l'évolution...

subsistance. Puis cette dernière activité s'est orientée dans les années 1930 vers la vente systématique de la production sur le marché intérieur (le système de transport et de distribution utilisant apparemment les mêmes intermédiaires que ceux du circuit arachidier de l'intérieur).

A partir des années 1950, la dégradation des conditions climatiques et le déclin de l'élevage d'une part, la constitution d'un circuit de maréyage spécialisé et la motorisation des pirogues d'autre part ont déterminé un développement de l'activité halieutique relativement à l'activité agricole, avec quelques nuances importantes. L'agriculture reste prioritaire durant l'hivernage ; c'est la période sèche qui est mise à profit pour maximiser l'effort de pêche, notamment par les campagnes à Mbour. Mais la priorité à l'agriculture durant la phase d'hivernage s'accompagne d'une baisse de production tant vivrière qu'arachidière seulement atténuée (dans quelle mesure ?) par les activités de maréyage en saison sèche. Corrélativement, la part d'investissement en temps et en travail dans la pêche ne s'accompagne pas forcément d'une meilleure productivité à l'effort de pêche alors que les charges d'exploitation augmentent pour cette activité.

Les cultures vivrières restent donc un objectif affirmé des pêcheurs agriculteurs car elles assurent au moins un minimum d'auto-subsistance (au moins au niveau villageois car il n'est pas exclu que le mil fasse l'objet de transaction interne). Avec l'augmentation progressive des contraintes climatiques et institutionnelles (insuffisance de l'organisation coopérative, faiblesse de la rémunération de l'arachide) l'économie arachidière apparaît comme étant condamnée, ou au moins comme insuffisante à garantir une activité et une rémunération satisfaisante. La pêche est actuellement le seul secteur considéré comme non régressif.

Encore est-il l'objet de fortes inquiétudes. M. KANE a surtout mis l'accent sur les risques d'une éventuelle confusion de la pêche et de l'agriculture dans l'organisation coopérative (voir supra) et sur les défauts de fonctionnement actuels en matière d'équipement de pêche. Le manque de pièces détachées est très fortement ressenti par les pêcheurs. Il est analysé comme une incapacité du C.A.P.S. à satisfaire la demande. M. KANE pense qu'en l'état actuel des choses mieux vaudrait pour les pêcheurs se contenter de l'exonération de l'essence et s'adresser librement au commerce privé pour s'approvisionner en moteur et pièces de rechange.

L'annonce du projet de diésélisation des pirogues rencontre une opposition très vive de la part de M. KANE et, selon lui, de l'ensemble des pêcheurs. Les défauts du moteur diesel seraient les 4 suivants :

- le poids de l'équipement présente un double handicap : pour son transport à terre dans le cas d'un équipement non fixe ; pour le danger qu'il représente si la pirogue verse (difficulté de rétablir la pirogue, risque de blessure durant le versement) ;

- le bruit du moteur pour le poisson rendu déjà méfiant à l'égard des moteurs actuellement utilisés ;

- le fait qu'il fonctionne avec un seul cylindre, rendant impossible en cas de panne en mer un retour de fortune sur un seul cylindre avec les moteurs actuels (en laissant refroidir périodiquement le moteur).

Le prix ne semble pas avoir été clairement annoncé. M. KANE ne l'a pas relevé, non plus que l'avantage que présente l'économie en carburant.

La tension avec le CAPAS est soulignée par M. KANE : "les pêcheurs sont en guerre contre le CAPAS". Il semble que l'organisation pâtisse de l'image officielle qui lui est associée. Bien que fortement soutenue par le financement et l'encadrement canadiens, elle fait figure d'instance gouvernementale et critiquée comme telle. Ainsi, à propos du projet diésélisation, M. KANE observe qu'auparavant "les canadiens" et les "japonais" avaient fait des "tournées spéciales" pour juger de l'adaptation des moteurs qu'ils proposaient, ce qui n'est nullement le cas du CAPAS et des Italiens (promoteurs du projet de diésélisation).

Il semble clair que les difficultés actuelles dans le secteur de l'équipement de la pêche ne proviennent pas seulement d'une contradiction "normale" entre le point de vue de l'Etat et des développeurs d'un côté, soucieux d'une rationalité globale en termes d'économie rationnelle, et, d'un autre côté, des intérêts particuliers du groupe des pêcheurs cherchant à maximiser leurs intérêts particuliers. Le projet de diésélisation cristallise les soupçons des pêcheurs sur une insuffisance de la préparation technique du dossier et sur un mode de développement "imposé d'en haut", selon des intérêts qui leur échappent alors que restent en mémoire les échecs de ce genre d'opération notamment dans le secteur arachidier.